

## Demande de dérogation N°2.

Rappel AC CAP MARTINIQUE 2024

### 9 Programme [DP]

Lundi 8 avril 2024 09 :00 Présence obligatoire des bateaux et d'un représentant

Au vu du motif évoqué par Mail (voir ci-dessous) et de l'accord de l'organisateur, le président du comité de course Yvon Poutriquet autorise M Yvan le TREQUESSER, bateau **loalla pour Toothcolibri**, à être présent à la Trinité sur Mer à partir du 08 avril 2024 après-midi.

Il devra confirmer au président du comité de course son heure d'arrivée.

Fait à la Trinité sur Mer  
Le 07 avril 2024

Signature

**Original Signé**

### Mail de référence

Le dimanche 7 avril 2024 à 15:41:09 UTC+2, Jean-Philippe Cau <jpcou1@gmail.com> a écrit :

Yvon

Ok pour nous

Jean-Philippe

**De:** Yvan Le Trequesser <yvan.letrequesser@me.com>

**Date:** 7 avril 2024 à 13:40:44 UTC+2

**À:** jean-philippe@cap-martinique.com

**Objet:** Retard

Bonjour

Eu égard à un problème technique, perte d'une pale de notre hélice durant le week-end de Pâques.

Je sollicite le comité afin de nous accorder un délai pour rallier la trinité. Notre remise à l'eau est prévue lundi 8 à 8h00 et nous devrions être à la trinité pour 13h.

Vous remerciant par avance.

Yvan le trequesser

Envoyé de mon iPhone